

09 DEC 2019
ARRIVEE

Facture (Service)

Numéro	9970061455
Date	03.12.2019
N° de client	74001792
Votre référence	2019-795
Date	03.12.2019
Référence	2970068203
N° commande	83160259 / ZKKD
Date commande	20.11.2019
Responsable	M. J. Lelu
Téléphone:	+33 169578637
Fax:	+33 169578638
E-Mail	jerome.lelu@bomag.com
Commercial	Direction Direction
Date de réparation	20.11.2019
V.TVA-IDNO.	FR99999999998
N.TVA-IDNO.	FR60622002913

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
 MENAGERE
 VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT
 LAURENT
 27930 GUICHAINVILLE

Service fait le: 8/12
 17/12/19


Adresse livraison

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
 MENAGERE
 ECOPARC DE MERCEY
 D64
 27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Conditions de paiement: 45 jours - Fin de mois

INTERVENTION SUR VOTRE BC 972 RB2
 N° 101 570 82 1025
 DEVIS 1370066992 - LE 21.11.2019, ENTRETIEN DES 18330 H

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
	N° de série: 101570821025 BC 972 RB-2 (T48,Y10,K19,E36,XY)				
	M-Type: BC 972 RB-2				
10	00000034 M/O Environnement	2	H	76,00 EUR	152,00
20	00000030 Kilométrage	176	PCE	1,50 EUR	264,00
30	00000020 Temps de route	2	H	60,00 EUR	120,00
40	77557082 SW6-Kit,service d'huile F5	1	PCE	323,00 EUR	323,00

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES MENAGERE
 VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT LAURENT
 27930 GUICHAINVILLE

Numéro 9970061455
 Date 03.12.2019

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
50	00992006 Huile pour moteur 20l F3	3	PCE	99,60 EUR	298,80

Total HT					1.157,80
TVA	20,00 %			1.157,80 EUR	231,56
Total					1.389,36

Échéance: 15.02.2020

Escompte accordé pour paiement anticipé: 0,2% par mois / Penalité pour retard de paiement: (Taux BCE + 10%)/12 par mois.

Tout retard de paiement par le Client entraîne de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, l'exigibilité, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement montant de 40 euros.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Conformément à la Loi N° 80-335 du 12 Mai 1980, tous les matériels vendus par la Société sont livrés et vendus, sous réserve de paiement intégral de ceux-ci. Le non paiement, même partiel, autorise la Société, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur.